

Objet : situation épidémiologique, peste porcine africaine

Messieurs les chasseurs vosgiens,

La sonnette d'alarme sanitaire est tirée, la peste porcine africaine a été détectée à 10 km de la frontière française. Le réseau SAGIR est activé.

Ce virus extrêmement mortel impacte les porcs et les sangliers exclusivement. Pour le moment le département des Vosges n'est pas touché mais il convient d'être particulièrement vigilants pour éviter qu'il ne le soit :

- **Détecter et signaler toute mortalité anormale de sanglier, géolocaliser le cadavre mais ne pas le déplacer ;**
- **Eviter d'aller chasser en Belgique ou d'accueillir des chasseurs belges sans s'assurer qu'ils aient respectés un protocole strict de nettoyage et désinfection de leurs vêtements, matériel, chiens et voiture ;**
- **Se laver les mains après la chasse ainsi que ses vêtements et ses chaussures ;**
- **Eviter tout contact avec des porcs pendant 48 h après la chasse.**
- **Eviter tout voyage de chasse en Europe de l'Est, Russie, Chine, Mongolie...**
- **Chasser le plus efficacement possible afin de diminuer les populations de sanglier.**
- **Tenez-vous régulièrement informés sur <http://www.federationchasseur88.fr/> ou sur <https://www.plateforme-esa.fr/>**

Contact Réseau SAGIR :

Fédération : 06 45 67 59 13 ; ONCFS : 03 29 05 29 25

Collectivement responsables pour conserver notre département indemne...